

# Questionnaire sur le Synode : les partenaires avec qui nous faisons route (suite)

## VIII. DANS L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITE EN EGLISE 19 et 20 mars

*Une Église synodale est une Église de la participation et de la coresponsabilité*

Ma paroisse est un bon exemple de progrès dans la synodalité par rapport à l'Église diocésaine, nationale. Mes réponses distinguent donc ma paroisse et l'Église (diocésaine ou de France). Le renouveau charismatique dont je fais partie ne devrait pas être analysé à part mais insuffler toute l'Église. Le pape lui demande en effet « de partager à tous dans l'Église la grâce du baptême dans l'Esprit Saint ». Je n'en parlerai donc plus ci-dessous

**1. Qui prend les décisions et les orientations dans votre communauté d'Église ? Citer un exemple**

Le curé, avec l'EAP, avec le conseil éco et d'autres avis (Le béguinage, la fermeture du culte à St Michel, la chapelle Potennerie, ...) Cependant la pensée directrice est celle du curé. Le peuple n'est pas encore suffisamment mature. Sur l'ensemble des sujets, le curé a plus pensé et plus mûri que les autres. Il n'y a pas encore véritablement un « conseil des anciens ».

Au plan diocésain, je crains, sans avoir vérifié personnellement, que les conseils ne soient que consultatifs. Le synode interdiocésain, a priori très prometteur, est un exemple de flop dont surnagent quatre mots un peu galvaudés. La synodalité n'a pas progressé et l'évangélisation n'est pas sortie bénéficiaire.

**2. Comment favorise-t-on le travail en équipes ? La co-responsabilité ?**

Par beaucoup de délégations données par le curé (liturgie, gestion, pastorale sacramentelle). La prière et l'écoute de tous ces acteurs ensemble n'est pas assez fournie (hors liturgie dominicale bien sûr).

**3. Favorise-t-on la prise de responsabilité des laïcs ? Oui, nettement**

**4. Estimez-vous que les femmes soient suffisamment représentées dans les instances d'Église ?**

La question est une blague ? 90% des postes de décision sont tenus par les hommes, en très grande majorité ordonnés. Le décalage est beaucoup plus grand que dans la société civile, où il est déjà très net. De plus, la population des pratiquants, et des actifs dans l'Église, est en large majorité féminine. Ma paroisse fait mieux que l'Église de France et universelle mais on n'y est pas encore.

**5. Pensez-vous qu'il serait judicieux que des femmes accèdent aux ministères ordonnés de diacre et de prêtre ?**

Seul endroit du questionnaire où on peut aborder le sujet des ministères, je m'en saisis.

Le terme « accéder » est désastreux. S'agit-il d'une promotion ?

L'évangile de ce jour (Mt 23) nous invite à n'appeler personne « maître », sinon Christ, ni personne « père » sinon le Père. Bannissons toutes les appellations pompeuses et contraires à l'Évangile : Monseigneur, Sa Sainteté, Père. Bannissons la notion de « laïc » et pensons peuple de Dieu au sein duquel certains ont un ministère, souvent pour un temps.

L'ordination est la façon unique des catholiques de penser le ministère. La vision des colonnes de l'Église (1 Cor 12,7-11, Eph 4,11-12, 1 Pi 4,10-11) est bien loin. Aujourd'hui hommes et femmes doivent avoir part à tous ces ministères pétri/pauliniens, de manière ordonnée, ou missionnées, ou à titre exceptionnel. Nos frères protestants peuvent demander à des membres du peuple de présider la cène, soit ponctuellement, soit régulièrement, ou de prêcher, ou d'entendre les membres du peuple. Ordonner ou instituer rigidifie le système. Je ne préconise pas d'ordonner plus de ministère, mais d'en reconnaître et d'y envoyer plus d'hommes et de femmes (prédication,

enseignement, liturge, évangéliste, ministères de prière de guérison, de délivrance, service des pauvres (diaconat en vérité), service du discernement, accompagnement spirituel, ... Grand intérêt aussi des ministères exceptionnels, élargis largement. L'essentiel est que chaque ministre reçoive sa mission et en rende compte à l'autorité qui l'a missionnée.

Enfin les missions doivent être bornées en durée (cf rapport Sauvé), et renouvelables, y compris la charge de paroisse

#### **6. à votre avis, comment fonctionnent les instances de participation dans votre communauté d'Eglise ?**

Médiocrement malgré l'effort du curé. Si peu de réponses pour ce synode, si peu de personnes concernées par les rencontres d'après CIASE, malgré l'effort du doyen.

Point crucial : Les paroissiens, non plus que les diocésains, n'ont un mot à dire pour la nomination de leur prêtre, évêque, doyen. Compliqué à mettre en œuvre certes mais que penser des évêques nommés par l'ambassadeur du pape en France ? Quelle connaissance du terrain ? Est-il vraiment décideur, et alors avec quelle capacité de jugement, ou porte-parole d'une collégialité non décrite ?

#### **7. Etes-vous suffisamment informés de la vie de votre communauté ?**

Oui, tout est disponible et souvent dit et redit

#### **8. Quels moyens employez-vous pour être à l'écoute de la culture, de la société contemporaine et particulièrement des « sans voix », des anonymes ?**

Je vis dans le monde et j'utilise tous ses médias

#### **9. Connaissez-vous des formations pour progresser dans la prise de responsabilité et la participation de tous dans une communauté ?**

La formation intégrale proposée par CHARIS commence fin avril 2022.

A consommer sans modération

<https://www.charis.international/fr/programme-de-formation-integrale/>

#### **10. A quel rythme souhaitez-vous être consulté ?**

J'appelle de mes vœux un concile universel. Je suis volontaire pour y participer.